

COMPAGNIE DES ARCHERS SENONS

Association déclarée régie par loi du 01/07/1901

Et le décret du 16/08/1901

13 impasse du Château d'Eau

89340 VILLENEUVE-LA-GUYARD

449 431 402 00014

Agréée 02 89 112

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 20 FEVRIER 2024

Le 20 février 2024 à 19heures30, le Conseil d'Administration s'est réuni à la salle de réunion du stade Claude Pitou sur convocation de Monsieur Denis GOUT, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Débriefing des compétitions salle du 3 et 4 février 2024.
- Présentation des projets réalisés depuis le 1^{er} janvier et ceux à venir.
- Point sur les entraînements.
- Points sur notre trésorerie et principales dépenses à venir.
- Point sur les résultats sportifs salle saison 2023/2024.
- Modification de l'alimentation des spots

Monsieur Denis GOUT constate la présence de :

Denis GOUT

Charles BEDOLLA

Françoise GOUT

Clément ARROBAS

Stella CROCCO

André VAROQUEAUX

Sabrina CAIGNOL

Invitée : Graziella BRICOUT

Absent excusé : Bruno POIRMEUR, Philippe LEAL.

Ouverture à 19h30

- Débriefing des compétitions salle du 3 et 4 février 2024.

Le Président remercie et félicite toutes les personnes du bureau et du Conseil d'Administration pour leur présence et dévouement pour le club.

Il précise et confirme que dans cette année de reconstruction, on se doit de rester une équipe soudée et de retrouver des équipes de soutien pendant les compétitions, ce sont tous les bénévoles qui ont œuvrés pendant les compétitions du vendredi pendant l'installation, durant les 4 départs et pour terminer sur le rangement du matériel.

Toutes ces phases se sont admirablement bien passées avec des bénévoles sur tous les départs qui ont su recevoir nos hôtes avec le sourire durant le week-end.

La remise des lots sur tous les départs avec un tirage au sort par départ en faisant participer tous les archers présents sur les cibles a été appréciée avec des remise de 25€ sur une commande ERA notre fournisseur de maillots.

Quand même un bémol avec une panne de feux lors des tirs.

Je reparlerai de la mise en place d'une action pour corriger ce problème dans les projets 2024.

Merci aux personnes extérieures au club venues prêter mains fortes pendant tout le week-end.

- Présentation des projets réalisés depuis le 1^{er} janvier et ceux à venir.

Achat de 3 arcs de compétition jeunes pour la somme de 1058.41€, ce qui permettra à 3 jeunes du club sortis ou en phase de l'être de progresser et participer aux compétition Fédérales.

Remplacement des 13 chevalets salle pour la somme de 1866.06€, nouveaux chevalets très appréciés de tous, plus légers et sans échardes.

3 animaux 3D pour nos archers tirs en campagne afin qu'ils puissent s'entraîner sur notre terrain mais aussi pour nos jeunes archers sur la saison extérieure pour la somme de 448.20€.

Achat de 10 valises et 12 sacoches noires pour améliorer le rangement dans les placards et permettre aux jeunes archers qui se rendent aux Spécial jeunes d'avoir un sac d'arc, pour la somme de 540.71€.

Achat de 4 vestes pour nos coachs pour la somme de 100€ (financés par les dons de l'entreprise CHAROT de Sens)

Achat de matériel de fabrication placard 44€.

Achat de matériel pour la remise en état du câblage des feux de compétition pour la somme de 168.60€.

Les dépenses en ce début d'année 2024 s'élève à 4225.98€

Les dépenses dans les prochaines semaines :

Achat de maillots pour les jeunes (financés par les dons du magasin AFFLELOU de St Denis Les Sens et l'entreprise CHAROT de Sens) pour la somme de 1479.26€

Achat de 4 cibles 1200x1200x200 avec centres interchangeable de 400x400x200 et 10 centres de rechange pour la somme de 731€88 €.

Achat de 24 flèches flu flu pour 244€.

18 arcs d'initiation en remplacement des arcs actuels obsolètes pour 1746€

Achat de 4 cibles salle AVALON 130X21 - 1X30 + 4X19 ETHAFOAM pour la somme de 1920€.

Achat de peintures et produits de traitement cibles extérieures pour environ 500€.

Soit un total d'investissement de 6621.14€.

Les principales ressources reçues :

300€ de dons reçus lors de l'AG 2024 par le Comité Départemental des médaillés jeunesse et sport et de l'engagement associatif.

1000€ à recevoir de l'ARS pour la réception sur 15 séances de personnes en situation d'handicap du centre EAM Pr Marc GENTILINI de Villeneuve sur yonne.

Subventions municipales sur le fonctionnement et les projets (demande de 3000€).

Subventions Départementales sur le plan de masse ou fonctionnement (demande de 1000€).

Subventions Départementales sur les projets (demande de 1000€).

Subvention FDVA (demande de 1000€).

Divers dons partenariat (en cours de négociation).

Actions à mener pour la faisabilité de ces projets :

Responsable de l'entretien des cibles et du barbecue extérieur : André.

Responsable de la modification des placards du gymnase Romain Rolland : Charles avec l'aide de Graziella.

Responsable du changement de câblage des feux salle : Denis avec le support de Charles et André.

Pour le reste des projets à venir, les maillots ont été commandés le 11 janvier 2024 (retard du aux réponses tardives des intéressés), la livraison est prévue mi-mars.

Les cibles mousses et leurs centres de rechange ont été commandés le 22 février avec une livraison prévue vers mi mars.

Les commandes des arcs et cibles salle devraient être réalisées après la réception des subventions.

Charles propose de se fournir d'un chariot à plusieurs étages (style cantine). Le Président regarde ce qu'il existe à un prix correct et reviendra avec des solutions ultérieurement.

- Point sur les entraînements.

Les changements de méthodes d'entraînements continuent de faire leurs effets sur les archers intéressés et à l'écoute des entraîneurs.

Nous allons proposer aux archers compétiteurs, après rédaction d'un planning des séances de renforcement musculaire adaptés au tir à l'arc et des séances de respiration et de recherche de performance de soi.

Les aides des jeunes archères compétitrices et de Vanessa lors de ces entraînements nous apportent un soutien immense et permettent un encadrement des jeunes plus soutenu, surtout sur la séance du mercredi de 17 à 18h30.

Nous misons maintenant sur les engagements des archers intéressés par la compétition par leur assiduité et leurs écoutes sur les entraînements.

Nos entraîneurs demandent l'achat d'un miroir de tirs pour améliorer la qualité des entraînements, un devis a été demandé à la société Archery Equipments mais reste sans réponse depuis 2 mois malgré les différentes relances.

- Points sur notre trésorerie et principales dépenses à venir.

Sabrina nous a présenté les comptes actuels et les différentes dépenses pour les projets à venir.

Situation bancaire actuelle :

VOTRE COMPTE FAVORI - ASSOC. COMPAGNIE DES ARCHERS SENONS	
COMPTE COURANT n°52129676442	
3 921,36 €	
Solde en valeur : 3 921,36 €	
ASSOC. COMPAGNIE DES ARCHERS SENONS	
CSL associations	8 644,54 €
52129676493	
ASSOC. COMPAGNIE DES ARCHERS SENONS	
Compte Parts Sociales	45,00 €
52135173088	Valorisation au 20/02/2024

Caisse : 481.53€ en espèces

Soit un total de 13092.43€

- Point sur les résultats sportifs salle saison 2023/2024.

Principaux résultats de la saison salle 2023/2024.

Avec plus de 14 participants aux différents Spécials jeunes organisés dans l'Yonne, ces résultats est déjà une totale réussite par notre stratégie mise en place au début septembre 2023.

Déjà 2 jeunes sortis des rencontres avec maintenant des inscriptions sur les compétitions Fédérales.

D'autres devraient les rejoindre sur les prochaines rencontres dès le mois de mars.

Pour les adultes, 5 archers participent régulièrement aux compétitions Fédérales avec des résultats en progression mais surtout avec des objectifs intéressants.

Une mention particulière à notre jeune archer Clément ARROBAS qui après sa deuxième place aux Championnats Départementaux et Régionaux.

Clément participera dès ce vendredi aux Championnats de France jeunes à Grenoble, vous pourrez le suivre toutes les 2 volées sur le site de la FFTA.

Encouragez-le également lors des entraînements.

Nous comptons sur la saison extérieure pour améliorer encore la participation et les résultats de nos archers Senons.

La communication est un élément essentiel dans l'élan que veut donner notre club à l'esprit compétitif des archers, nous mettrons tous les mandats des compétitions proches sur le panneau d'affichage extérieur (sous l'abri) et continuer de mettre les inscriptions en ligne pour faciliter le mode opératoire et aussi de voir les autres archers inscrits permettant la possibilité de co-voiturage pour se rendre sur les lieux de compétitions.

Actions à mener avec priorités :

- 1) Remplacement du câblage des feux de compétition, un rendez-vous est donné pour le jeudi 29 février à partir de 14 heures au gymnase Romain Rolland avec Charles, André et Denis pour la mise en place du câblage en situation réelle. Délai 1^{er} mars

Responsable : Denis

Besoin : 3/4 personnes

- 2) Taillage des mousses selon la liste d'arcs envoyée le lundi 19 février, seulement 6 arcs peuvent être intégrés à ce jour en attendant le remplacement des arcs obsolètes :

- **Déjà en cours de modification, arc N°78 66" affecté à BOHN Martin.**
- L'arc N°123 70" **non affecté** actuellement dans une sacoche noire.
- L'arc N°132 70" **non affecté** actuellement dans une sacoche noire.
- L'arc N°134 70" **non affecté** actuellement dans une sacoche noire.
- L'arc N°133 70" **non affecté** actuellement dans une sacoche **noire** .
- L'arc N°17 70" **affecté à Ambre BORUCHOWITSCH** actuellement dans une sacoche noire. Délai 1^{er} mars

Arcs en attente de remplacement :

- L'arc N°8 70" non affecté actuellement dans une sacoche noire, **attendre le remplacement pour taille mousse.**
- L'arc N°8 70" non affecté actuellement dans une sacoche noire, **attendre le remplacement pour taille mousse.**
- L'arc N°11 70" non affecté actuellement dans une sacoche noire, **attendre le remplacement pour taille mousse.**
- L'arc N°66 70" non affecté actuellement dans une sacoche noire, **attendre le remplacement pour taille mousse.**

Délai en fonction de l'achat des arcs de remplacement.

Responsable : Charles

Besoin : 1 personne

3) Remise en état des cibles extérieures

- Mettre de la lasure sur les cibles et l'abri du terrain du stade Claude Pitou.
- Repeindre le barbecue

Responsable : André

Besoin : 6 personnes

Action : commencer à faire une liste de personnes disponibles pour cette action, cela pourrait être réalisé un dimanche avec possibilité de repas sur place.

4) Remise en place des cibles extérieures

Cette action ne peut être réalisée après la fin de la remise en état des cibles.

Délai 1^{er} avril

Responsable : Denis

Besoin : 3 personnes

5) Tri des stramits sous les tribunes

Responsable : Charles

Besoin : 4 personnes

Délai : fin mai

6) Fabrication des supports de feux salle

Responsable : Denis

Besoin : 3 personnes

Délai : fin juin

Le Président

Denis GOUT



La secrétaire

Françoise GOUT

